ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

ÉTAT DE NEUCHÂTEL

Recensement cantonal de la population au 31 décembre 2014

Avril 2015

Département de l'économie et de l'action sociale

Service de statistique

Table des matières

1. INTRODUCTION 3
2. LA POPULATION DANS LE TEMPS 4
3. LA POPULATION PAR COMMUNE A LA FIN 2014 7
4. LA POPULATION SUISSE ET ETRANGERE 13
4.1. La population étrangère selon le permis de résidence 15
4.2. La population étrangère selon la nationalité 19
5. LE SEXE ET L'ETAT CIVIL 22
6. L'AGE 26

1. INTRODUCTION

Nouvelle procédure de recensement dès l'année 2010

Jusqu'en 2009, le recensement cantonal de la population s'est basé sur une extraction de données des Registres des habitants que les communes fournissaient au Service de statistique. Depuis le 31 décembre 2010, la procédure de recensement de la population a changé. Les résultats sont dorénavant issus d'une extraction de la base de données personnes du canton de Neuchâtel (BDP) qui intègre également tous les habitants du canton.

Le recensement fédéral de la population (RFP), compétence de l'Office fédéral de la statistique (OFS), est réalisé sur la base de cette même extraction.

Le nombre d'informations contenues dans cette extraction est plus élevé que les données obtenues auparavant sur papier de la part des communes. Cette nouvelle richesse d'informations a donc été exploitée et fait l'objet de ce rapport.

Sans indication spécifique, la date de référence de ces résultats est le 31 décembre 2014.

Traitement de la population résidante permanente au 31 décembre 2014

Les résultats présentés ci-dessous concernent la population résidante permanente, selon la définition suivante:

Population résidante permanente : Sont assimilées à la population résidante permanente toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins. La population résidante permanente comprend:

- toutes les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse
- les personnes de nationalité étrangère y séjournant à l'année, à savoir
    1. tous les titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C)
    2. tous les titulaires d'une autorisation de séjour (livret B)
    3. les diplomates et fonctionnaires internationaux ainsi que les membres de leurs familles (livret Ci)
    4. les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée de 12 mois ou plus (livret F et L) en Suisse depuis au moins 12 mois
    5. les requérants d'asile (livret N) en Suisse depuis au moins 12 mois

Un document présentant le canton de Neuchâtel en comparaison aux autres cantons sera publié au mois d'août prochain. En effet, l'OFS ne publie les données cantonales qu'à ce moment-là.

2. LA POPULATION DANS LE TEMPS

Selon des sources historiques relatives à un dénombrement général des hommes à des fins militaires en 1712, la population habitant le canton de Neuchâtel atteignait les 25 à 28 000 habitants.

Le premier recensement fédéral de la population date de 1850

Le 1er recensement fédéral de la population date de l'année 1850 et fournit des données plus fiables que les estimations antérieures. Dans le canton de Neuchâtel, 70 753 personnes sont recensées, dont 12 638 pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, 8514 au Locle, 7901 à Neuchâtel et 1770 à Fleurier. Une forte expansion démographique a donc eu lieu et principalement lors de la 2ème partie du XVIIIème siècle. Elle est le résultat de divers facteurs tels que les progrès de la médecine et de l'hygiène, un taux de mortalité infantile moins élevé, une espérance de vie qui s'allonge ainsi que le développement des activités industrielles.

De 1850 à 1910, la population du canton de Neuchâtel a augmenté de manière assez régulière avant de décliner jusqu'en 1930 puis de reprendre sa croissance jusqu'à la fin des années 60. Entre 1970 et 1980, elle a diminué de presque 10 000 habitants, avant de repartir à la hausse.

Evolution de la population, de 1850 à 2014, canton

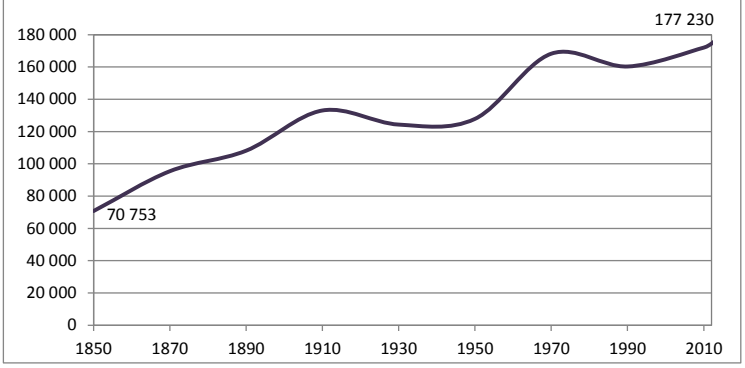

Entre 1850 et 2014, le district ayant gagné le plus d'habitants est celui de Neuchâtel (+40 745) devant celui de Boudry (+30 091) et celui de La Chaux-de-Fonds (+25 342). Quant au district du Val-de-Ruz, sa population a augmenté de 9685 personnes. En 2014, les districts du Locle et de Val-de-Travers affichent un nombre d'habitants pratiquement identique à celui de 1850.

Evolution de la population, de 1850 à 2014, par district

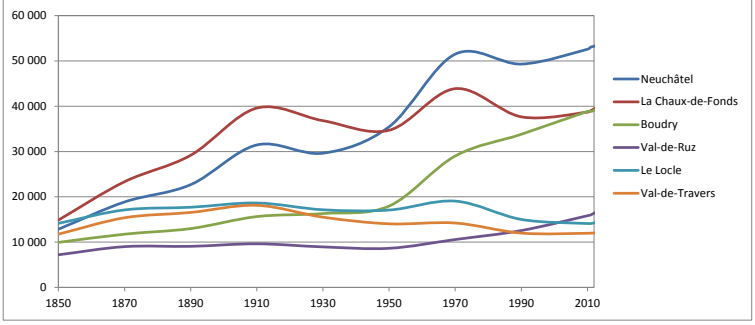

En 1850, les districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle abritaient presque la moitié (41%) de la population neuchâteloise.

Au début du XXème siècle, la plus grande proportion d'habitants résidait dans le district de La Chaux-de-Fonds. Dès les années 50, ce district ainsi que celui de Neuchâtel se partageaient presque le même pourcentage d'habitants (30%).

Forte augmentation de la population dans les districts de Boudry et du Val-de-Ruz en deuxième moitié du XXème siècle

Entre 1950 et 2014, ce sont les districts de Boudry (+9%), du Val-de-Ruz (+3%) et de Neuchâtel (+2%) qui présentent des augmentations de population.

Evolution de la répartition de la population par district, de 1850 à 2014, en %

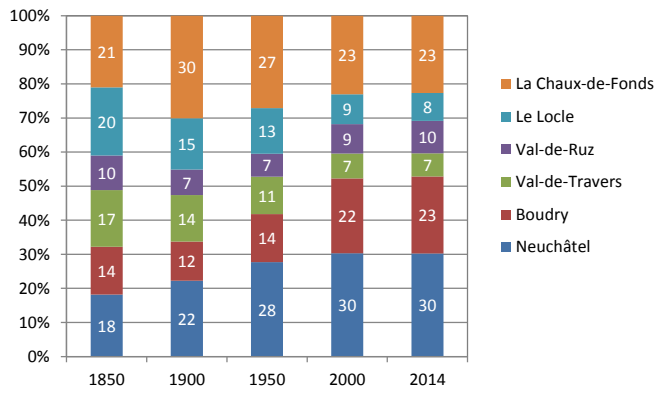

De 1970 à 2014, le district ayant montré la plus forte croissance de sa population est celui du Val-de-Ruz. Il devance les districts de Boudry et de Neuchâtel.

Evolution de la population par district, en %				
	1970 à 1980	1980 à 1990	1990 à 2000	2000 à 2014
Districts				
Neuchâtel	- 3.13	- 1.17	+ 2.39	+ 6.14
Boudry	+ 5.91	+ 10.05	+ 7.97	+ 9.64
Val-de-Travers	- 18.07	+ 2.89	+ 1.70	- 1.14
Val-de-Ruz	+ 6.07	+ 12.00	+ 14.61	+ 17.34
Le Locle	- 13.37	- 9.09	- 3.27	- 0.28
La Chaux-de-Fonds	- 11.73	- 2.79	+ 1.95	+ 4.74
Canton de Neuchâtel	**- 5.66**	**+ 1.01**	**+ 3.84**	**+ 6.46**

Evolution 1970-2014	Cinq Communes	
	Ayant gagné des habitants	Ayant perdu des habitants
Val-de-Ruz	+ 6 214	
La Tène	+ 2 095	
Milvignes	+ 2 020	
Bevaix	+ 1 905	
Cortaillod	+ 1 740	
Les Brenets		- 250
Val-de-Travers		- 1 887
La Chaux-de-Fonds		- 3 656
Le Locle		- 4 169
Neuchâtel		- 4 293

De 1970 à 2014, la commune ayant gagné le plus d'habitants est celle de Val-de-Ruz alors que la Ville de Neuchâtel en a le plus perdu (il s'agit du solde net, c'est-à-dire la différence entre les arrivées et les départs, et de la différence entre les naissances et les décès).

La croissance de population entre 2012 et 2013 fut plus forte que ce qui avait été envisagé dans les dernières perspectives démographiques réalisées par le Service vaudois de statistique, en collaboration avec le Service de statistique du canton de Neuchâtel. En effet, elles prévoyaient une augmentation de quelque +0.4% alors qu'elle fut de +1.03%. Il faut remonter au début des années 1990 pour trouver une pareille augmentation.

Augmentation de la population, selon les perspectives démographiques régionales

La croissance des années précédentes oscillait plutôt entre +0.2% et +0.6% (0.8 entre 2011 et 2012). Celle de 2013-2014 (+0.6%) entre donc dans cette tendance.

Le cap des 177 000 habitants fut franchi en 2014. Les perspectives s'attendaient à dépasser les 176 000 habitants à mi-2016 seulement.

Selon les démographes, on s'attend à dénombrer quelques 190 000 habitants dans le canton en 2040. Plus du quart d'entre eux aura plus de 65 ans. Quant à l'effectif des moins de 20 ans, il ne représentera plus qu'un cinquième de la population.

Si les tendances actuelles se poursuivent, en termes de soldes migratoire et naturel, on peut s'attendre à ce que la population du canton continue d'augmenter au moins jusqu'en 2060.

L'espérance de vie à la naissance devrait s'accroître et le vieillissement de la population se poursuivre.

Population du canton de Neuchâtel de 1960 à 2040

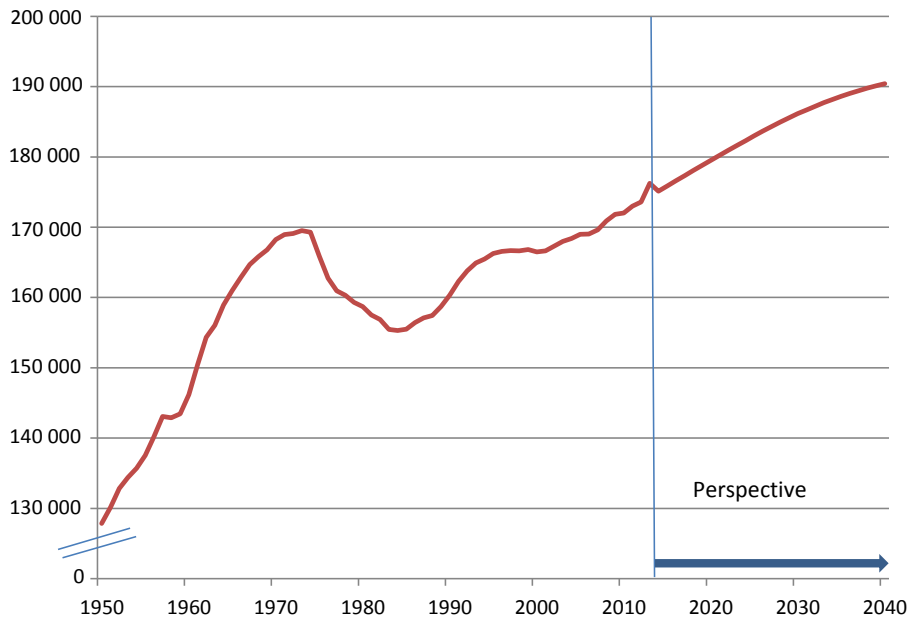

Source: OFS, RCP, Statistique Vaud

3. LA POPULATION PAR COMMUNE A LA FIN 2014

177 230 habitants dans le canton

A la fin 2014, le canton de Neuchâtel compte 177 230 habitants. Ceci signifie un gain de 989 personnes, correspondant à une augmentation de 0.56% entre 2013 et 2014.

Population résidante permanente	Effectifs à fin décembre		Evolution 2013 - 2014	
Canton	2013	2014	en valeur	en %
Suisses	132 369	132 554	+ 185	+ 0.14
Etrangers	43 872	44 676	+ 804	+ 1.83
Hommes	85 972	86 515	+ 543	+ 0.63
Femmes	90 269	90 715	+ 446	+ 0.49
Districts				
Neuchâtel	53 555	53 591	+ 36	+ 0.07
Boudry	39 617	40 029	+ 412	+ 1.04
Val-de-Travers	12 078	12 046	- 32	- 0.26
Val-de-Ruz	16 657	16 882	+ 225	+ 1.35
Le Locle	14 482	14 472	- 10	- 0.07
La Chaux-de-Fonds	39 852	40 210	+ 358	+ 0.90
Canton de Neuchâtel	**176 241**	**177 230**	**+ 989**	**+ 0.56**

Entre 2013 et 2014, la Ville de La Chaux-de-Fonds a gagné 351 habitants (+0.9%)

Evolution 2013-2014	Cinq Communes	
	Ayant gagné des habitants	Ayant perdu des habitants
La Chaux-de-Fonds	+ 351	
Val-de-Ruz	+ 220	
Boudry	+ 215	
Neuchâtel	+ 91	
Peseux	+ 81	
Les Brenets		- 15
Hauterive		- 23
Saint-Blaise		- 26
Le Landeron		- 41
Val-de-Travers		- 62

Évolution de la population entre 2013 et 2014, en %, par commune

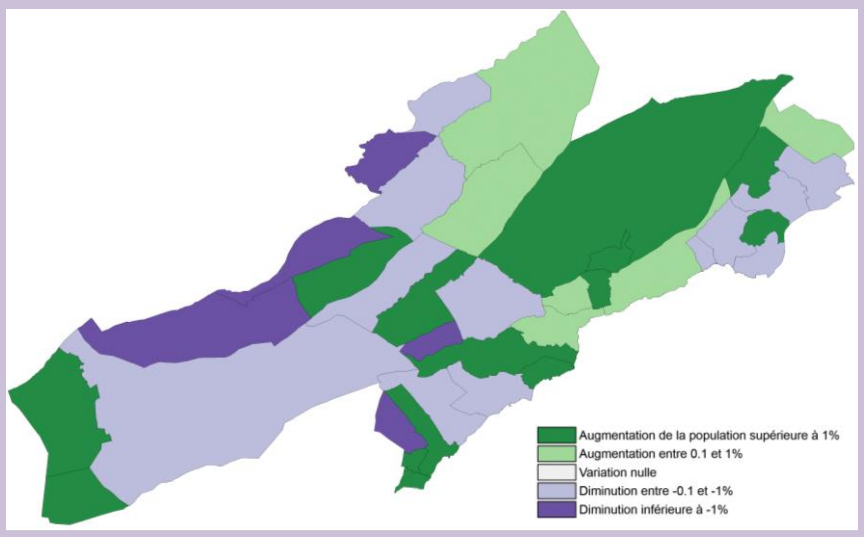

Evolution de la population	Population au		Variation	
	31.12.2014	31.12.2013	totale	en %
Neuchâtel	33 732	33 641	+ 91	+ 0.3
Hauterive	2 559	2 582	-23	- 0.9
Saint-Blaise	3 243	3 269	-26	- 0.8
La Tène	4 823	4 826	-3	- 0.1
Cornaux	1 605	1 585	+ 20	+ 1.3
Cressier	1 929	1 931	-2	- 0.1
Enges	278	266	+ 12	+ 4.5
Le Landeron	4 468	4 509	-41	- 0.9
Lignières	954	946	+ 8	+ 0.8
District de Neuchâtel	**53 591**	**53 555**	**+ 36**	**+ 0.1**
Boudry	5 500	5 285	+ 215	+ 4.1
Cortaillod	4 756	4 692	+ 64	+ 1.4
Milvignes	8 997	8 967	+ 30	+ 0.3
Peseux	5 859	5 778	+ 81	+ 1.4
Corcelles-Cormondrèche	4 689	4 677	+ 12	+ 0.3
Rochefort	1 098	1 104	-6	- 0.5
Brot-Dessous	98	105	-7	-6.7
Bevaix	3 861	3 869	-8	- 0.2
Gorgier	1 983	1 997	-14	- 0.7
Saint-Aubin-Sauges	2 446	2 407	+ 39	+ 1.6
Fresens	236	223	+ 13	+ 5.8
Montalchez	239	249	-10	- 4.0
Vaumarcus	267	264	+ 3	+ 1.1
District de Boudry	**40 029**	**39 617**	**+ 412**	**+ 1.0**
Val-de-Travers	10 851	10 913	-62	- 0.6
La Côte-aux-Fées	479	468	+ 11	+ 2.4
Les Verrières	716	697	+ 19	+ 2.7
District du Val-de-Travers	**12 046**	**12 078**	**-32**	**- 0.3**
Val-de-Ruz	16 392	16 172	+ 220	+ 1.4
Valangin	490	485	+ 5	+ 1.0
District du Val-de-Ruz	**16 882**	**16 657**	**+ 225**	**+ 1.4**
Le Locle	10 416	10 422	-6	- 0.1
Les Brenets	1 062	1 077	-15	- 1.4
Le Cerneux-Péquignot	317	322	-5	- 1.6
La Brévine	646	655	-9	- 1.4
La Chaux-du-Milieu	499	483	+ 16	+ 3.3
Les Ponts-de-Martel	1 275	1 276	- 1	- 0.1
Brot-Plamboz	257	247	+ 10	+ 4.0
District du Locle	**14 472**	**14 482**	**-10**	**- 0.1**
La Chaux-de-Fonds	39 045	38 694	+ 351	+ 0.9
Les Planchettes	218	219	-1	- 0.5
La Sagne	947	939	+ 8	+ 0.9
District de La Chaux-de-Fonds	**40 210**	**39 852**	**+ 358**	**+ 0.9**
Districts				
Neuchâtel	**53 591**	**53 555**	**+ 36**	**+ 0.1**
Boudry	**40 029**	**39 617**	**+ 412**	**+ 1.0**
Val-de-Travers	**12 046**	**12 078**	**-32**	**- 0.3**
Val-de-Ruz	**16 882**	**16 657**	**+ 225**	**+ 1.4**
Le Locle	**14 472**	**14 482**	**- 10**	**- 0.1**
La Chaux-de-Fonds	**40 210**	**39 852**	**+ 358**	**+ 0.9**
Canton de Neuchâtel	**177 230**	**176 241**	**+ 989**	**+ 0.6**

Dans le cadre de la nouvelle procédure de recensement de la population, les communes ont procédé à l'attribution d'un numéro de bâtiment et de logement à chaque habitant. Ces deux identifiants permettent dorénavant d'exploiter les données à l'échelle du bâtiment et de réaliser des cartes atteignant un degré de précision inaccessible auparavant.

Densité de la population à la fin 2014, par habitant au km^2

Évolution de la population entre 2013 et 2014, au km^2, en valeur absolue

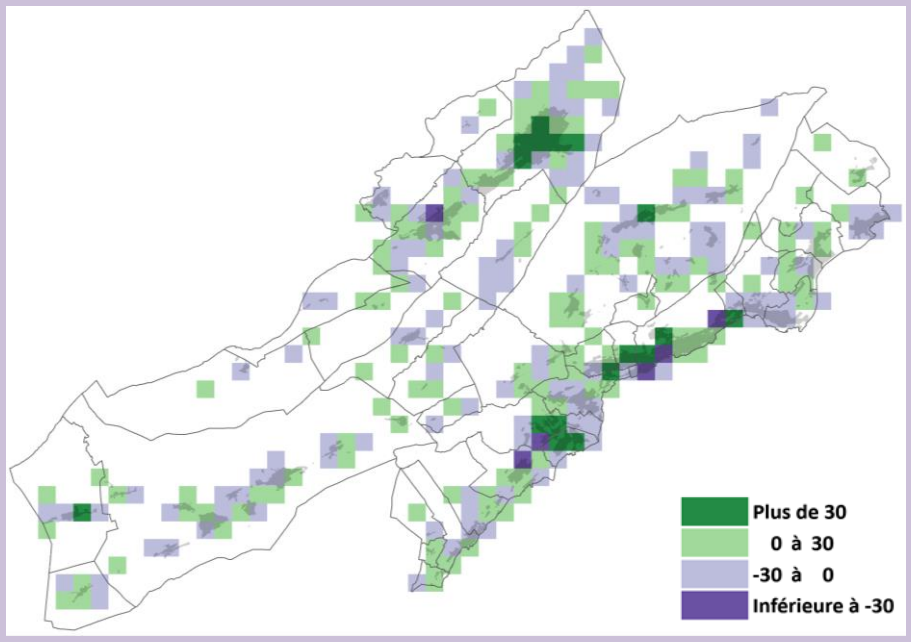

Évolution de la population entre 2013 et 2014, en %, à l'hectare, commune de Neuchâtel

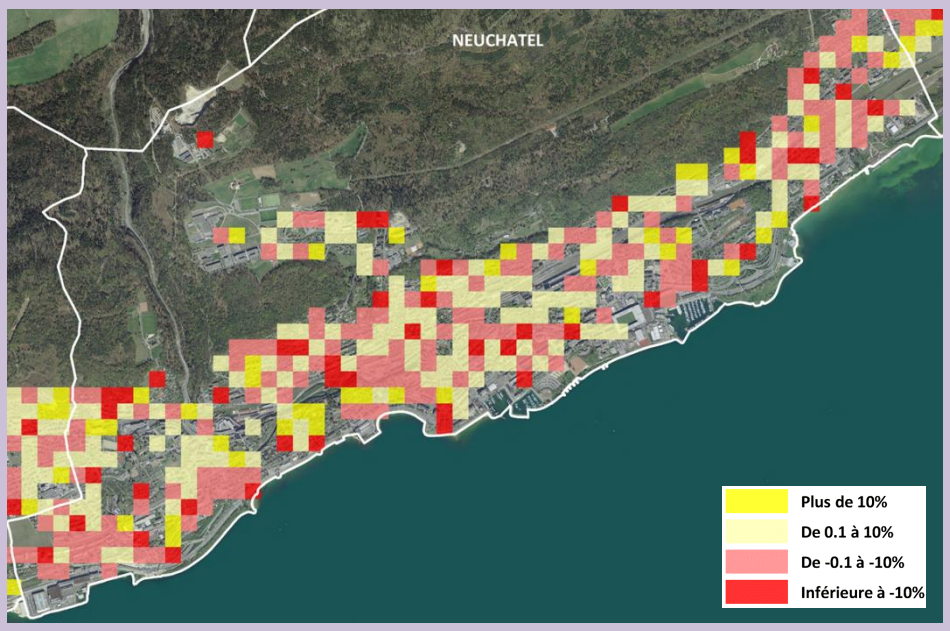

Évolution de la population entre 2013 et 2014, en %, à l'hectare, commune de Val-de-Travers

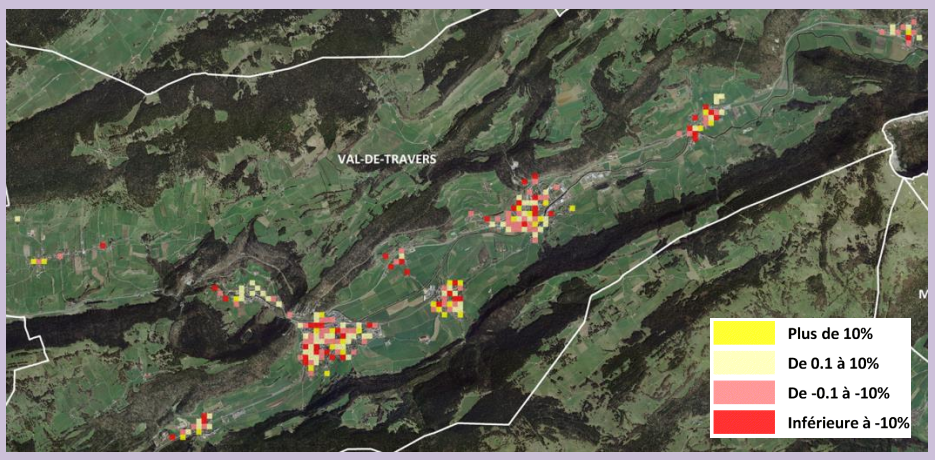

Evolution de la population entre 2013 et 2014, en %, à l'hectare, commune de Val-de-Ruz

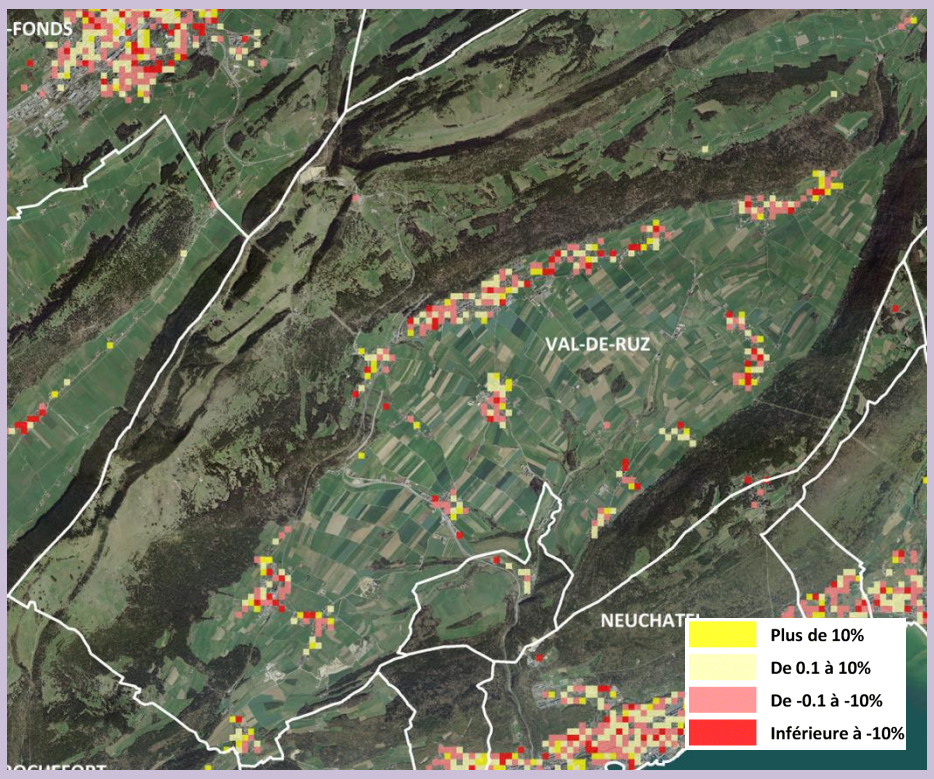

Évolution de la population entre 2013 et 2014, en %, à l'hectare, commune du Locle

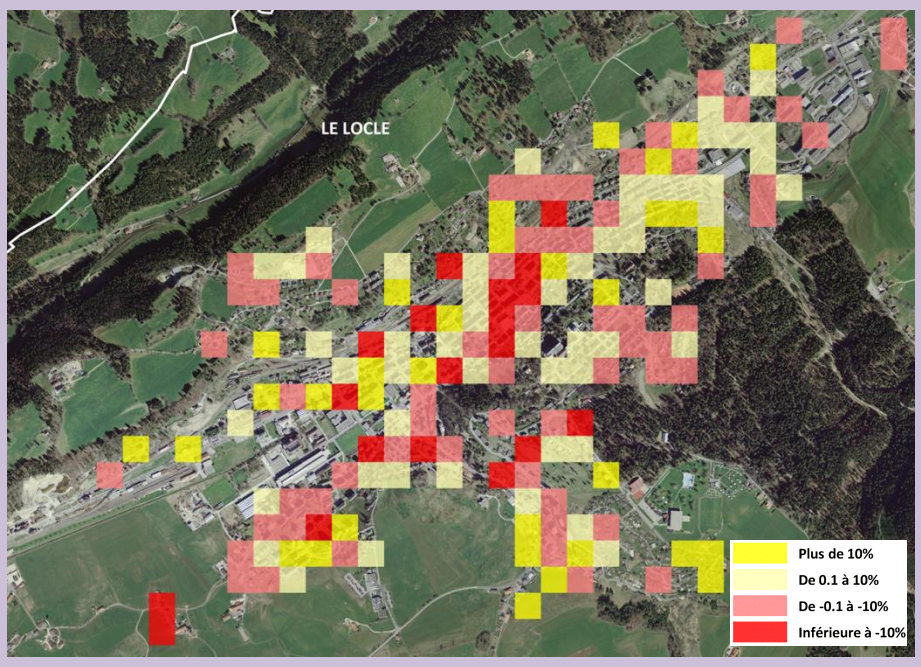

Evolution de la population entre 2013 et 2014, en %, à l'hectare, commune de La Chaux-de-Fonds

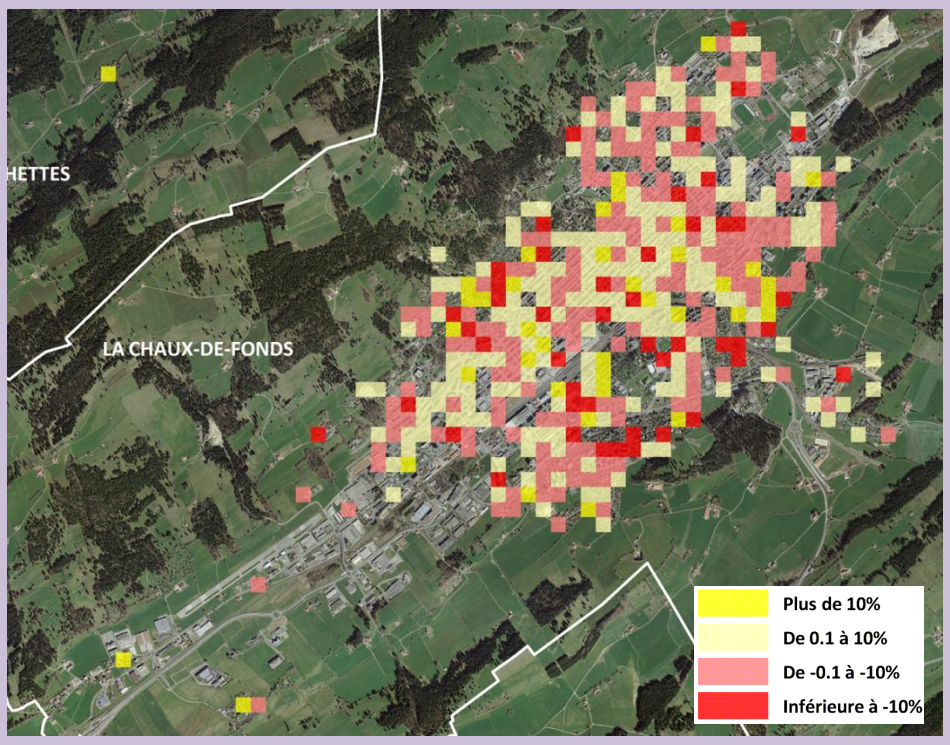

4. LA POPULATION SUISSE ET ETRANGERE

La croissance de la population du canton est portée par les résidents étrangers

L'accroissement de la population observé entre 2013 et 2014 est principalement dû à une augmentation des personnes de nationalité étrangère (+804, soit +1.83%), alors que le nombre de ressortissants suisses n'a que peu augmenté (+185, soit +0.14%). A noter qu'en 2013, ces derniers avaient diminué de -0.18% (-234 personnes).

La population suisse a diminué dans les districts de Neuchâtel, de Val-de-Travers et du Locle. Pour ce qui concerne les ressortissants étrangers, leur nombre a augmenté dans tous les districts.

Evolution de la population en 2014, selon l'origine, par district

	Population suisse			Population étrangère			Population totale		
	2013	2014	Différence	2013	2014	Différence	2013	2014	Différence
Districts									
Neuchâtel	37 958	37 912	- 46	15 597	15 679	+ 82	53 555	53 591	+ 36
Boudry	31 145	31 274	+ 129	8 472	8 755	+ 283	39 617	40 029	+ 412
Val-de-Travers	9 908	9 837	- 71	2 170	2 209	+ 39	12 078	12 046	- 32
Val-de-Ruz	14 079	14 210	+ 131	2 578	2 672	+ 94	16 657	16 882	+ 225
Le Locle	11 222	11 123	- 99	3 260	3 349	+ 89	14 482	14 472	- 10
La Chaux-de-Fonds	28 057	28 198	+ 141	11 795	12 012	+ 217	39 852	40 210	+ 358
Canton de Neuchâtel	**132 369**	**132 554**	**+ 185**	**43 872**	**44 676**	**+ 804**	**176 241**	**177 230**	**+ 989**

Part de la population étrangère, en %, par commune, 2014

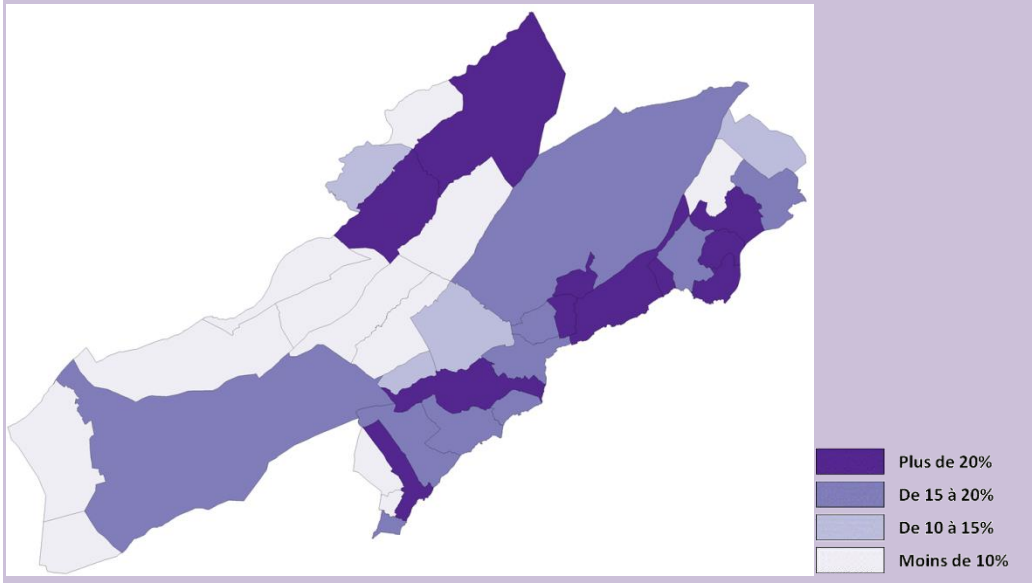

177 230 habitants à fin 2014, record absolu pour le canton

Evolution de la population, selon l'origine, de 1950 à 2014, canton

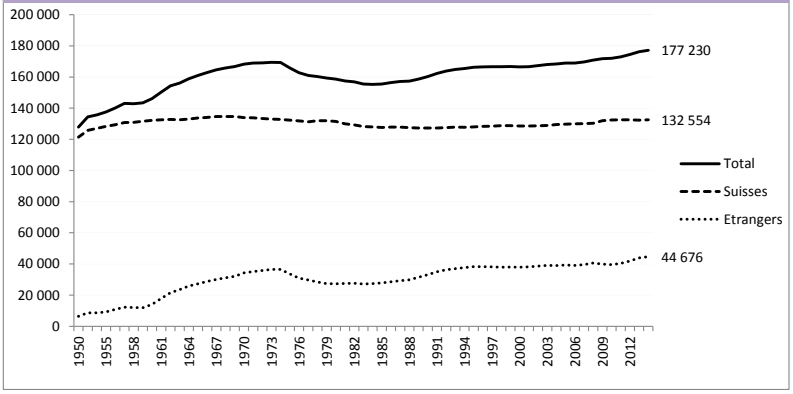

En 1950, le nombre de personnes de nationalité suisse se montait à 121 391. Les ressortissants étrangers étaient au nombre de 6465, représentant ainsi le 5.06% de la population du canton.

En 1974, au plus fort du boom horloger, les personnes de nationalité étrangère étaient 36 464 (21.54%). Cinq ans plus tard, suite à la crise pétrolière, leurs effectifs ne représentaient plus que le 17.15% de la population. Cette proportion augmente ensuite régulièrement jusqu'en 2001 (22.87%), se stabilise durant ces 10 dernières années (23.08% en 2002 et 23.99% en 2012) et augmente légèrement dès 2013 (24.89%) et 2014 (25.21%).

Proportion d'étrangers résidant parmi la population, de 1995 à 2014, canton

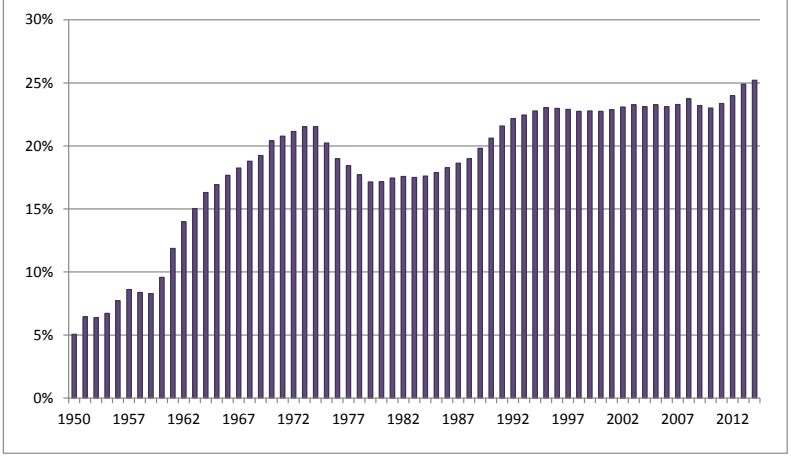

La structure par âge est différente entre les suisses et les étrangers.

Selon la répartition par âges, on observe deux pics de population pour ce qui concerne les personnes d'origine suisse, à savoir dans les tranches d'âge 15 à 24 ans et 40 à 59 ans.

Quant aux ressortissants étrangers, ils sont les plus nombreux entre 25 et 49 ans et bien moins présents dès 64 ans.

Répartition de la population selon l'origine et la classe d'âge, en %, canton, 2014

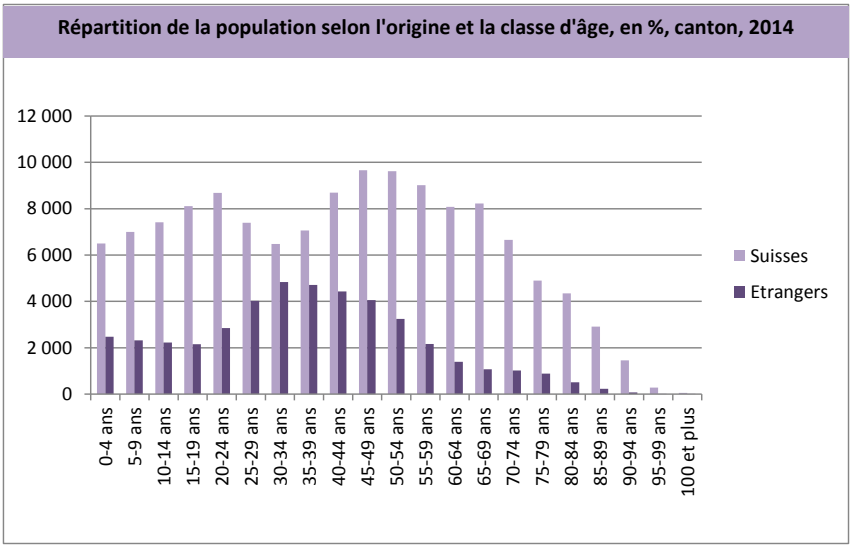

Répartition de la population par classes d'âge, selon le sexe et l'origine, canton, 2014

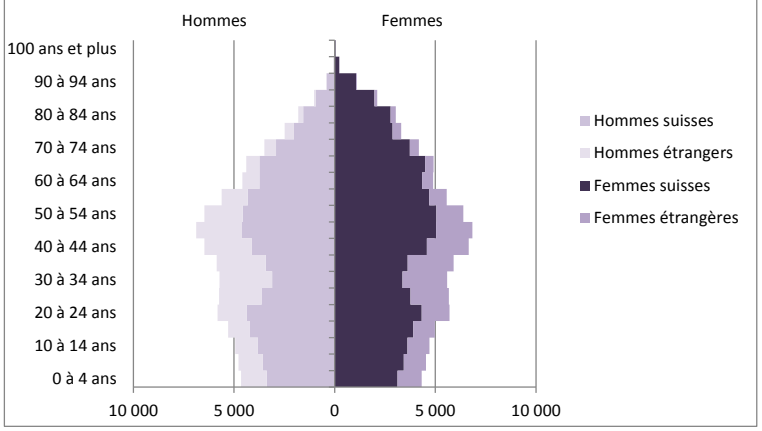

515 naturalisations en 2014

En 2014, 515 demandes de naturalisation ont été enregistrées (266 en 2013). Elles concernent 922 ressortissants étrangers qui ont obtenu la nationalité suisse (476 en 2013). Il est à remarquer que 224 demandes émanent de personnes de la deuxième génération (source: Service de la justice).

4.1. La population étrangère selon le permis de résidence

Permis	Intitulé	Durée	Conditions d'attribution
B	autorisation de séjour	d'une année à 5 ans	contrat de travail, moyens financiers suffisants ou inscription dans une école
C	autorisation d'établissement	5 ans renouvelables	séjour de 5 à 10 ans en Suisse
F	admission provisoire	dépend de la décision des autorités compétentes	-
L	autorisation de séjour de courte durée	de 3 à 12 mois	contrat de travail ou inscription dans une école
N	permis pour les requérants d'asile	jusqu'à la fin de la procédure d'asile	-

La hausse de la population étrangère observée entre 2013 et 2014 est engendrée principalement par les personnes au bénéfice d'un permis de séjour (permis B).

Augmentation des effectifs avec un permis de séjour

L'augmentation de personnes possédant un permis B est vraisemblablement liée à la bonne conjoncture économique dans le canton et à un ralentissement de l'emploi en Europe.

Effectif et variation de la population, selon l'origine et le type de permis, canton

	2013	2014	Variation
Suisses	**132 369**	**132 554**	**+ 185**
Etrangers	**43 872**	**44 676**	**+ 804**
Permis d'établissement (C)	29 777	29 795	+ 18
Autorisations de séjour (B)	12 603	13 420	+ 817
Admissions provisoires (F)	409	483	+ 74
Requérants d'asile (N)	466	265	- 201
Séjours de courte durée (L)	602	688	+ 86
Diplomates et fonctionnaires internationaux	15	25	+ 10
Population totale	**176 241**	**177 230**	**+ 989**

De 2010 à 2014, le nombre de personnes au bénéfice d'un permis C a augmenté de 2062. Pour ce qui concerne le nombre de ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis B, il a augmenté de 2678.

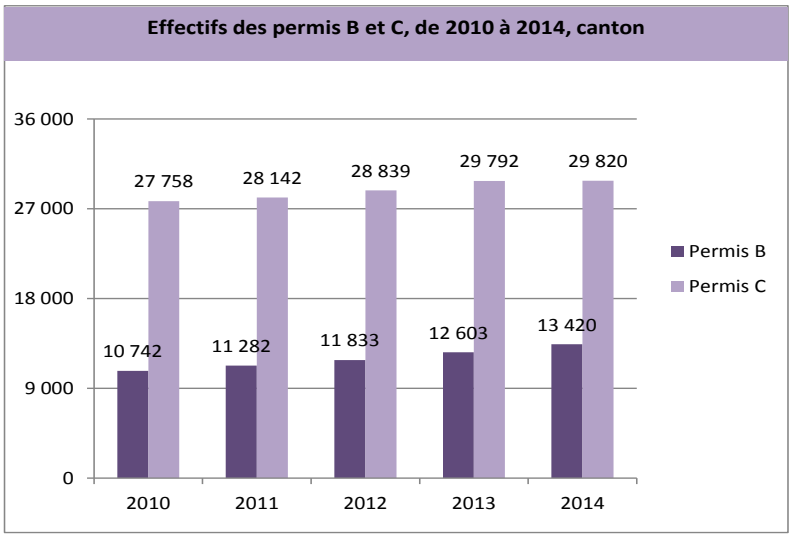

S'agissant de la population titulaire d'un permis F, elle affiche une diminution de 70 personnes en cinq ans. Les permis L ont fortement augmenté à partir de 2011. Quant aux permis N, ils présentent une nette augmentation entre 2012 et 2013 puis diminuent fortement en 2014.

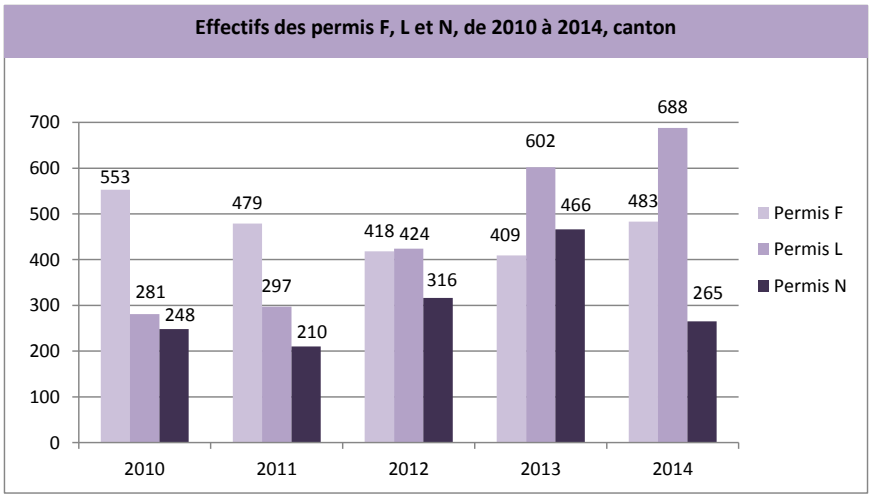

Parmi le total de la population étrangère du canton de Neuchâtel, les détenteurs d'un permis C sont les plus nombreux. En 2014, pratiquement sept étrangers sur dix disposent du permis d'établissement.

Entre 2004 et 2014, le pourcentage de permis C a diminué de 6.8 points de pourcent alors qu'il a augmenté de 10 points de pourcent pour les permis B.

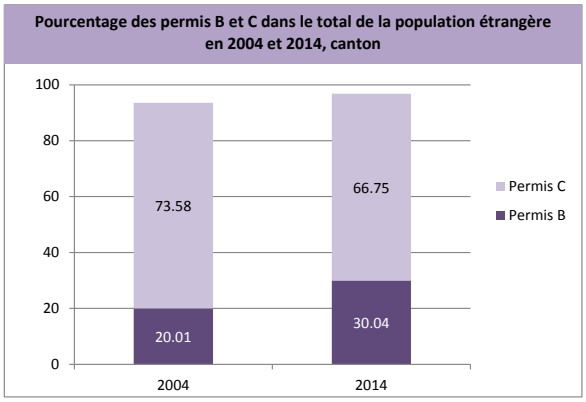

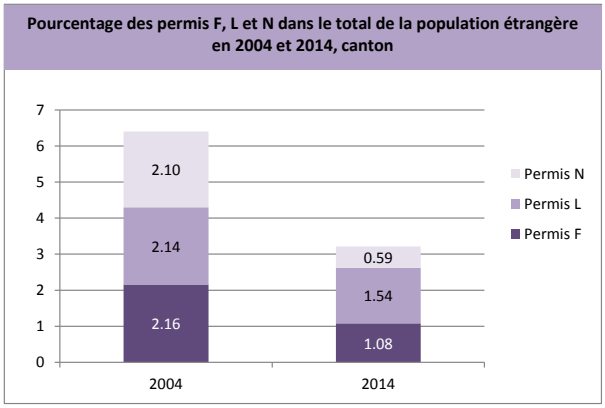

Quant aux pourcentages des permis F, L et N, ils ont tous diminué en dix ans.

La population étrangère avec un permis C est plus âgée que celle avec un permis B.

La majorité des détenteurs d'un permis C a entre 30 et 54 ans. Ils sont également nombreux dans la tranche d'âge des 0 à 19 ans. Quant aux permis B, ils sont les plus nombreux entre 25 et 39 ans. En particulier entre 30 et 34 ans, il y a presque autant de permis B (2276) que de C (2364).

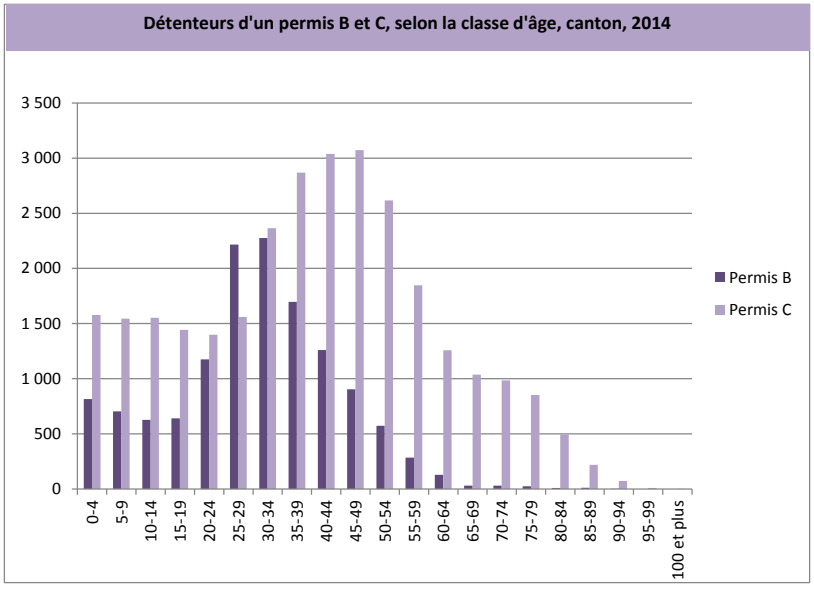

Parmi les personnes détentrices d'un permis B, la répartition hommes – femmes est presque identique. Pour ce qui concerne les permis C, il y a plus d'hommes dans pratiquement toutes les classes d'âge. Cette différence est la plus grande pour les personnes dans la tranche d'âge des 50 à 54 ans.

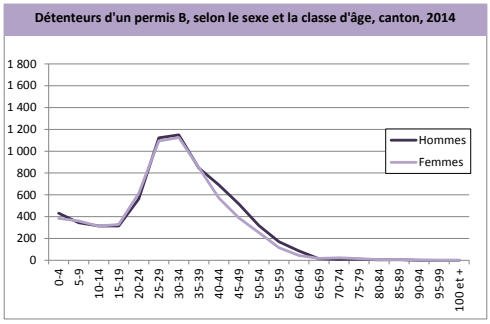

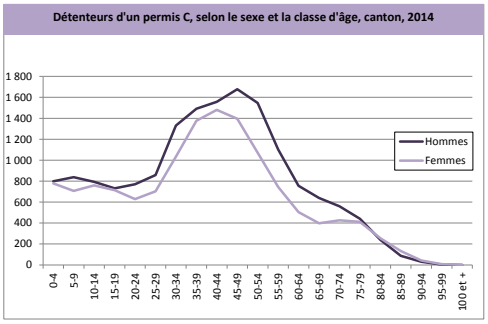

S'agissant des permis F, le nombre d'hommes est nettement plus élevé entre 20 et 34 ans. Les femmes sont, quant à elle, moins nombreuses que les hommes dans pratiquement toutes les classes d'âge. Entre 25 et 29 ans, les femmes (112) possédant un permis L sont bien plus nombreuses que les hommes (72).

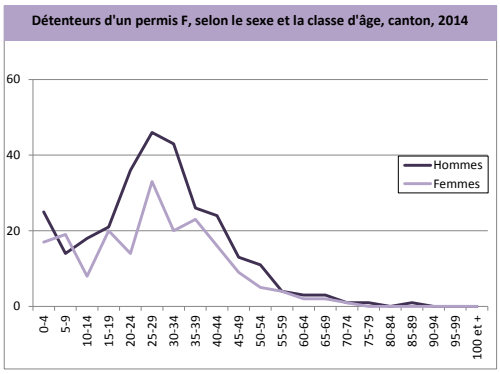

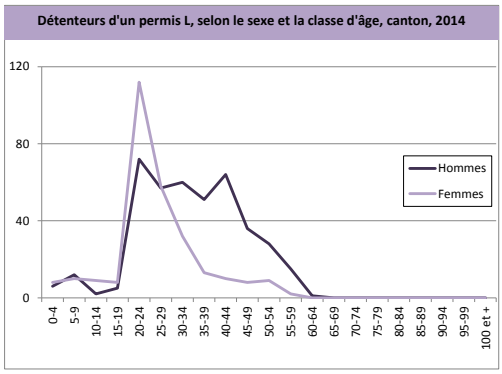

Pour ce qui concerne les permis N, les hommes sont majoritaires excepté dès l'âge de 60 ans.

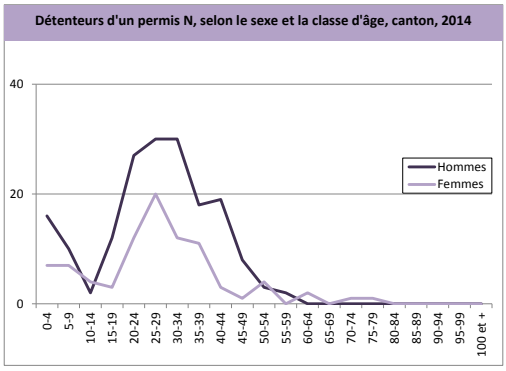

4.2. La population étrangère selon la nationalité

Le canton de Neuchâtel dénombre plus de 13 700 Portugais à fin décembre 2014

Depuis l'année 2004, les ressortissants de nationalité portugaise constituent la communauté étrangère la plus importante du canton de Neuchâtel. Les nationalités suivantes forment régulièrement le quatuor de tête: Portugal, Italie, France et Espagne.

A la fin 2014, 151 nationalités sont représentées dans le canton.

Population étrangère selon la nationalité par pays, canton, 2014

Rang	Pays	Total	Rang		Total
1	**Portugal**	13 783	17	**Tunisie**	326
2	**Italie**	7 395	18	**Serbie**	267
3	**France**	7 341	19	**Cameroun**	264
4	**Espagne**	2 531	20	**Russie**	244
5	**Kosovo**	1 100	21	**Angola**	244
6	**Turquie**	860	22	**Sri Lanka**	237
7	**Allemagne**	690	23	**Pologne**	233
8	**Bosnie et Herzégovine**	658	24	**Pays-Bas**	204
9	**Maroc**	455	25	**Algérie**	200
10	**Belgique**	443	26	**Somalie**	192
11	**Royaume-Uni**	438	27	**Serbie-et-Monténégro**	169
12	**Erythrée**	436	28	**Irak**	161
13	**Chine**	404	29	**République dominicaine**	160
14	**Congo (Kinshasa)**	400	30	**Thaïlande**	157
15	**Roumanie**	377	31	**Autres**	3 931
16	**Brésil**	376		**Total**	**44 676**

De 2013 à 2014, l'évolution des effectifs selon les six nationalités les plus représentées dans le canton s'observe de la manière suivante:

Parmi les pays qui ont augmenté le nombre de leur ressortissants vivant dans le canton entre 2013 et 2014, le Kosovo est en tête avec une hausse de 19.18 points de pourcent, devant la France (+5.55), l'Espagne (+4.93) et le Portugal (+2.01). A noter que le nombre d'Italiens a diminué de 29 personnes.

Evolution 2013-2014 des six nationalités étrangères les plus représentées dans le canton

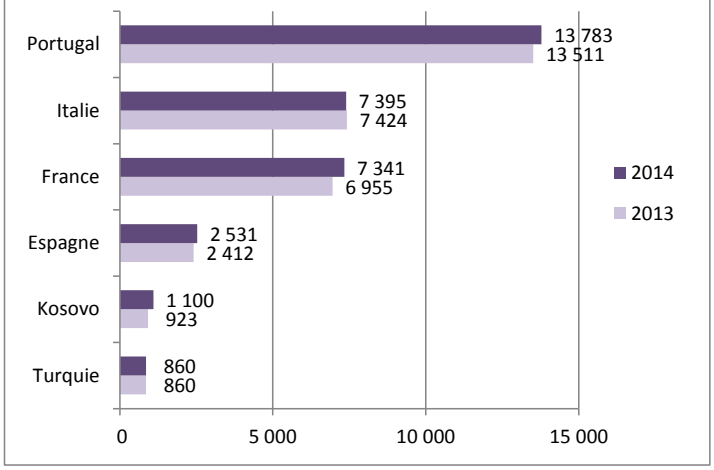

La grande majorité des ressortissants étrangers (37 926, soit 84.9%) provient du continent européen; en outre, seules 25 personnes ont une origine australienne.

Population étrangère selon le sexe, par continent en %, canton, 2014

Continent	Hommes	Femmes	Total
Europe	46.38	38.52	84.89
Afrique	4.01	3.71	7.72
Asie	1.21	1.75	2.96
Amérique	2.13	2.19	4.32
Australie	0.03	0.02	0.06

Dans le canton, le deux tiers des tunisiens sont des hommes

C'est parmi les ressortissants tunisiens (326) que le pourcentage d'hommes est le plus élevé puisqu'il atteint les 63.19%. Cette proportion est presque similaire pour l'Italie (7395, 58.76% d'hommes) alors que pour le Brésil (376) ce pourcentage n'atteint que 30.31%.

Proportion d'hommes et de femmes étrangers dans la population résidante, par nationalité, canton, 2014

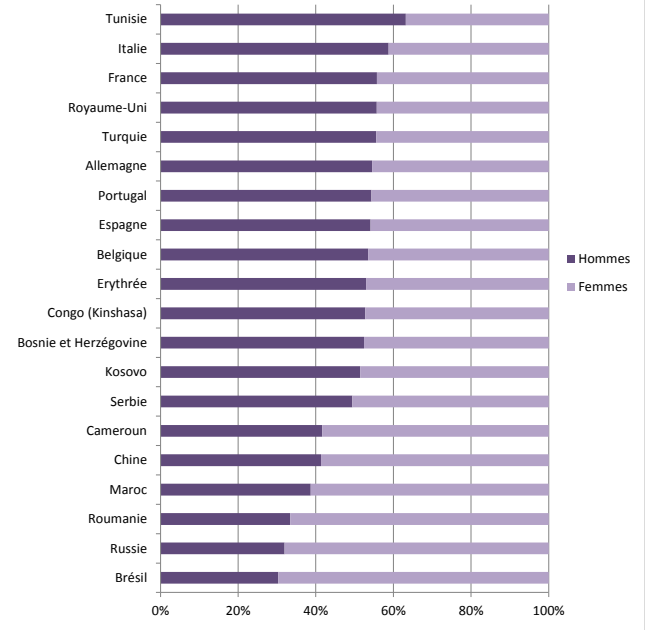

En examinant le nombre de pays par continent et par type de permis pour étrangers, il apparaît que le continent le plus représenté pour les permis B (43), C (42) et L (27) est l'Europe. Pour ce qui concerne les permis F, l'Afrique (17) est en tête devant l'Asie (10). Le continent le mieux représenté pour les permis N est l'Afrique avec 28 pays.

Nombre de pays, par continent et par type de permis pour étrangers, canton, 2014

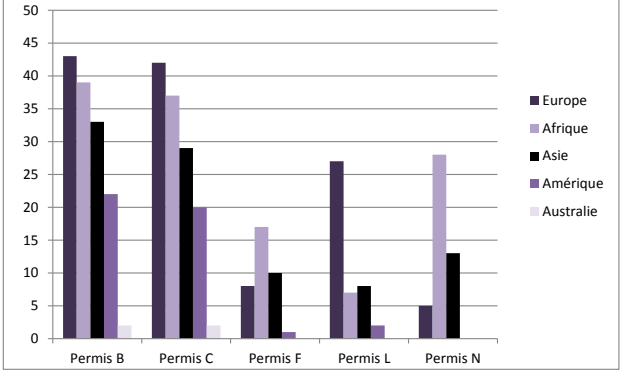

Un Français sur trois dispose d'un permis B

Les ressortissants étrangers les plus nombreux à détenir un permis B et C sont de nationalité portugaise.

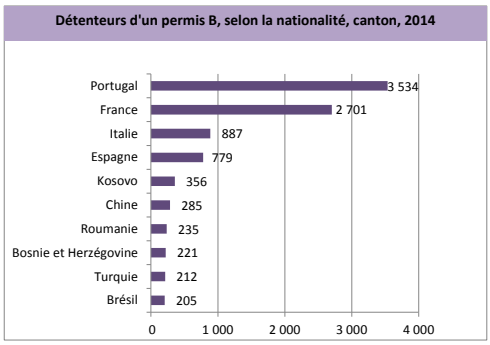

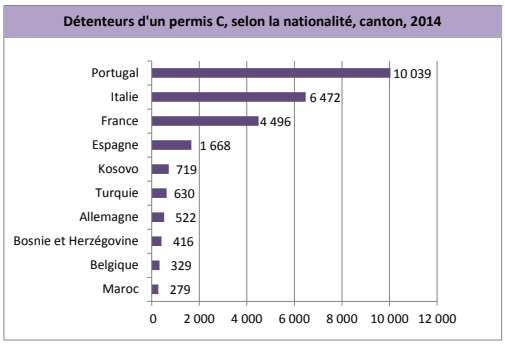

S'agissant des personnes au bénéfice d'un permis F, la majorité d'entre elles provient d'Erythrée. Quant aux détenteurs d'un permis L, ils sont en majorité issus du Portugal.

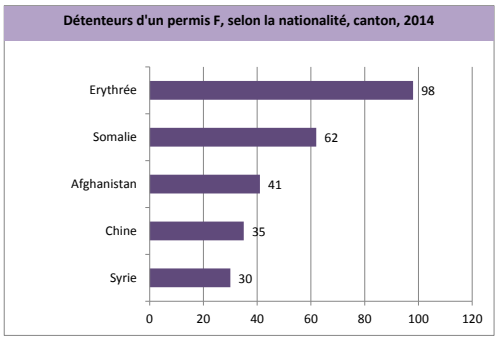

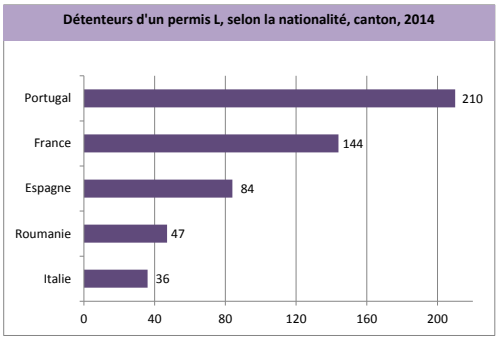

Les requérants d'asile sont, quant à eux, en majorité originaires d'Erythrée.

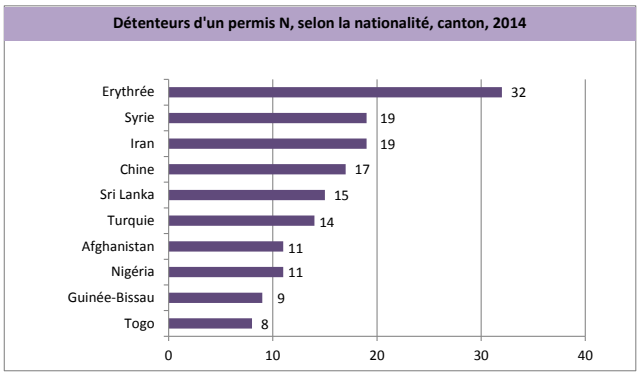

5. LE SEXE ET L'ETAT CIVIL

4200 femmes de plus que d'hommes

Au 31 décembre 2014, les femmes constituent le 51.2% de la population neuchâteloise. Leur effectif se monte à 90 715 personnes alors que les hommes sont 86 515.

Part des femmes, en %, par commune, 2014

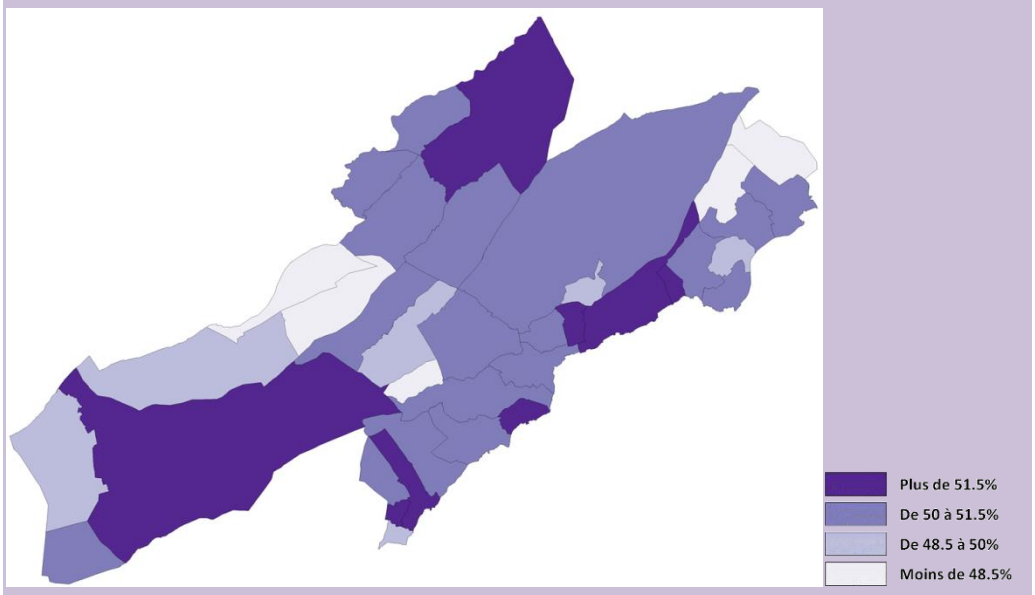

Le district dans lequel la proportion de femmes est la plus grande est celui de La Chaux-de-Fonds alors dans celui du Locle, la proportion d'hommes est la plus élevée du canton.

Population selon le sexe, en %, par district, 2014

	Population suisse		Population étrangère		Population totale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Districts						
Neuchâtel	46.94	53.06	52.88	47.12	48.68	51.32
Boudry	46.96	53.04	55.11	44.89	48.74	51.26
Val-de-Travers	46.92	53.08	55.82	44.18	48.56	51.44
Val-de-Ruz	48.44	51.56	56.14	43.86	49.66	50.34
Le Locle	48.54	51.46	53.96	46.04	49.79	50.21
La Chaux-de-Fonds	46.47	53.53	53.06	46.94	48.44	51.56
Canton de Neuchâtel	**47.14**	**52.86**	**53.79**	**46.21**	**48.82**	**51.18**

La proportion d'hommes et de femmes chez les personnes de nationalité suisse est quelque peu différente à celle observée chez les ressortissants étrangers. En effet, il y a plus de femmes (53%) que d'hommes chez les suisses alors qu'elles sont moins nombreuses (46%) parmi les étrangers.

La majorité des habitants du canton (enfants compris) sont célibataires.

A la fin 2014, et pour la troisième année consécutive, les personnes célibataires sont majoritaires dans le canton (43.1%), devant les mariés qui sont presque autant nombreux (41.4%). Quant aux personnes divorcées, elles représentent le 9.8% du total des habitants du canton de Neuchâtel.

Population selon l'état civil, par district, 2014

	Célibataire	Marié(e)	Veuf/veuve	Divorcé(e)	Lié(e) par un partenariat	Autres*
Districts						
Neuchâtel	24 152	21 231	2 804	5 325	69	10
Boudry	16 678	17 343	2 186	3 780	41	1
Val-de-Travers	4 710	5 192	912	1 219	13	
Val-de-Ruz	7 346	7 319	729	1 470	18	
Le Locle	5 979	6 313	919	1 251	8	2
La Chaux-de-Fonds	17 523	15 964	2 438	4 264	17	4
Canton de Neuchâtel	76 388	73 362	9 988	17 309	166	17

* La catégorie "Autres" regroupe les partenariats dissous ainsi que les non marié(e)s

Population selon l'état civil, en %, canton, 2014

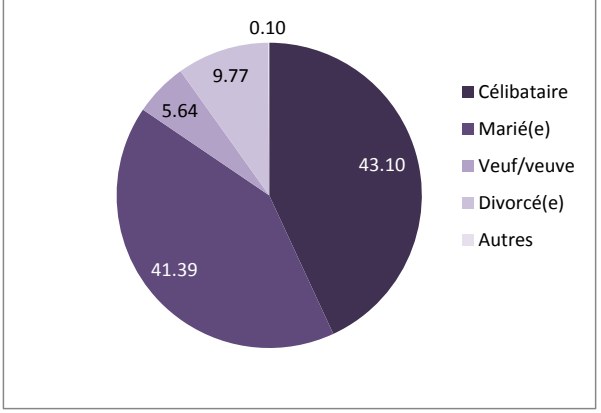

Part des personnes divorcées, en %, par commune, 2014

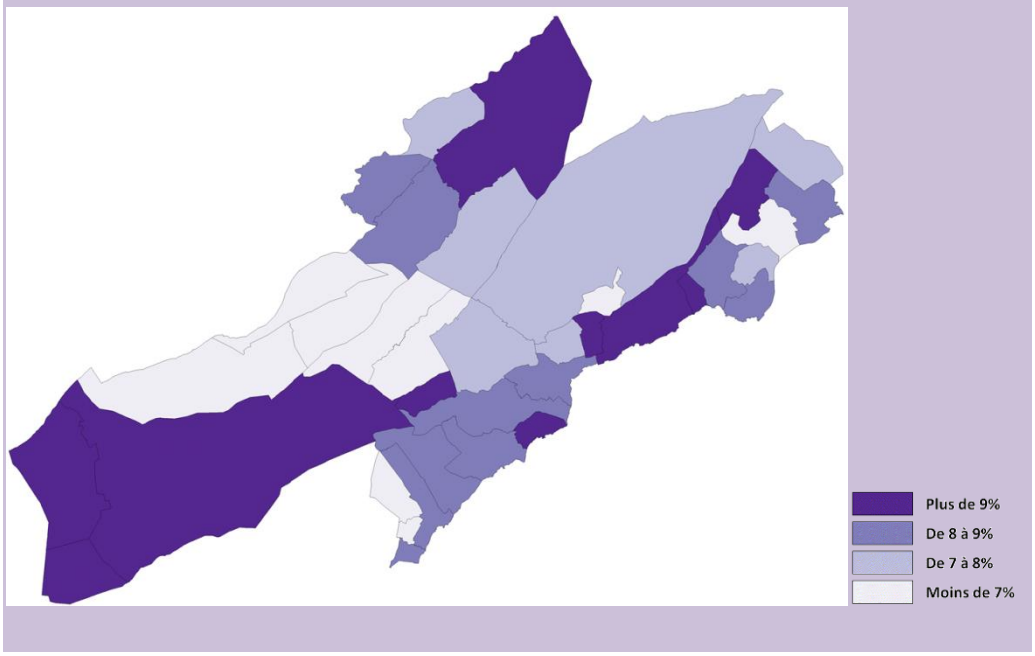

La part des personnes mariées diminue

En treize ans, la répartition de la population selon l'état civil a changé: le pourcentage de personnes mariées a fortement chuté (-5.67 points de pourcent), alors que celui des personnes célibataires et divorcées a augmenté (respectivement +3.58 et +2.87 points de pourcent).

Evolution de la répartition de la population selon l'état civil, en %, canton				
	Célibataire	Marié(e)	Veuf/veuve	Divorcé(e)
Année du recensement				
2001	39.52	47.06	6.52	6.90
2014	43.10	41.39	5.64	9.77

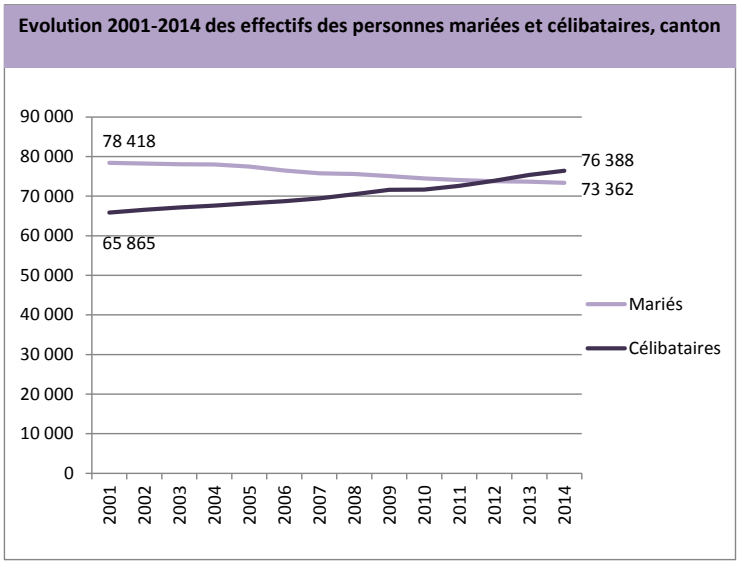

Bien plus de veuves que de veufs

Pour ce qui concerne les personnes célibataires ainsi que celles qui sont mariées, la répartition entre les hommes et les femmes est presque identique. Il n'en est pas de même s'agissant des personnes veuves. En effet, la majorité concerne des femmes, ceci s'expliquant par une plus grande espérance de vie de ces dernières.

Le nombre de personnes ayant conclu un partenariat enregistré a légèrement augmenté depuis l'année de sa création en 2007 (49) jusqu'en 2014 (166).

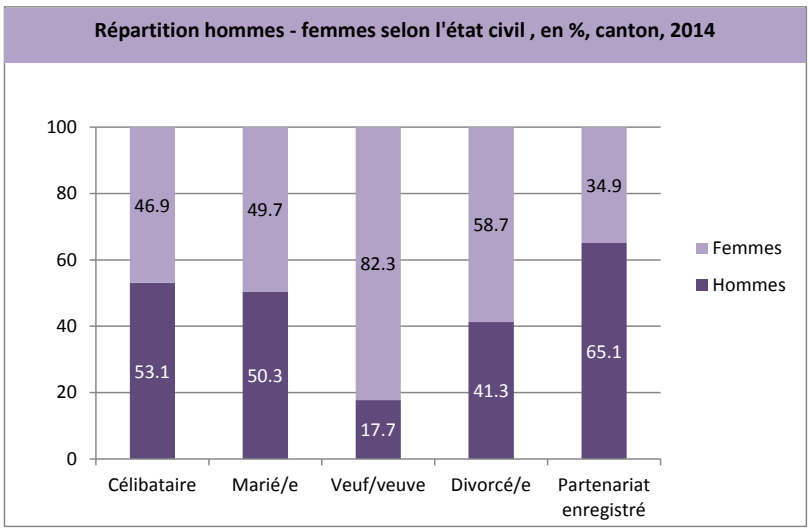

Parmi les personnes de nationalité suisse liées par un partenariat enregistré, 61% sont des hommes. Chez les ressortissants étrangers, cette proportion atteint 75%.

Dans toutes les classes d'âge, la proportion de personnes mariées est plus élevée chez les ressortissants étrangers.

Les ressortissants étrangers sont plus souvent mariés que les Suisses.

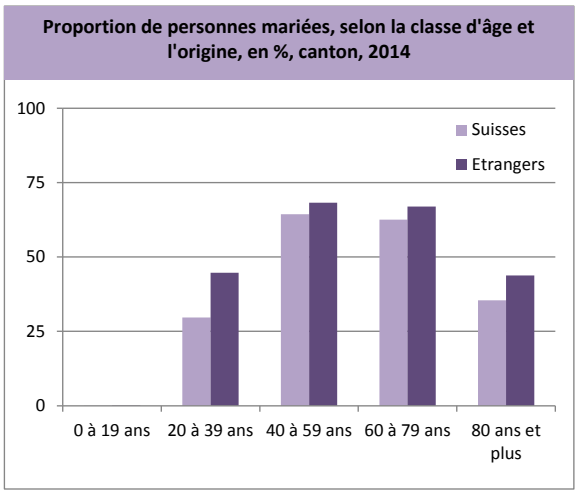

Le canton ne compte pas de personnes divorcées qui ont moins de 20 ans.

Parmi les personnes âgées de 20 à 39 ans, la proportion de ressortissants étrangers divorcés est plus élevée que chez les Suisses. Dès 40 ans, cette tendance s'inverse.

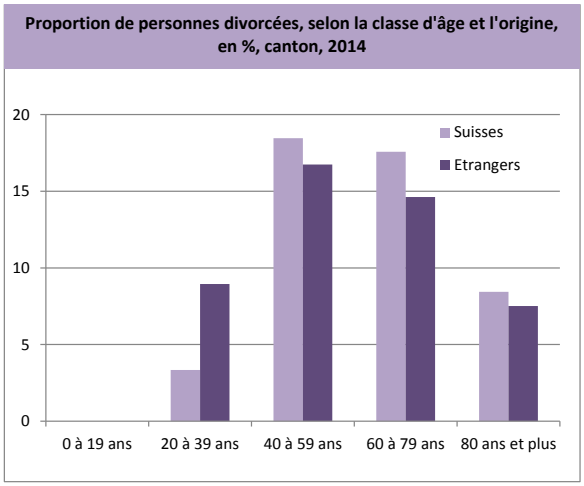

A la fin 2014, les ressortissants étrangers installés dans le canton de Neuchâtel sont majoritairement mariés (45.03%) et très peu d'entre eux sont liés par un partenariat enregistré (0.11%).

Le pourcentage de personnes divorcées pour les personnes de nationalité suisse se monte à 10.15% et n'atteint que les 8.61% pour ce qui concerne les ressortissants étrangers.

6. L'AGE

Plus d'un tiers des habitants du canton de Neuchâtel se trouvent dans la classe d'âge des 40 à 64 ans. Quant aux personnes de 80 ans et plus, elles sont pratiquement aussi nombreuses que celles ayant entre 15 et 19 ans, soit environ 10 000 personnes.

Les femmes de 80 ans et plus sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes de cette classe d'âge. Parmi les 49 personnes centenaires, 45 sont des femmes.

Population selon la classe d'âge et le sexe, canton, 2014

	Hommes		Femmes		Total	
	Total	en %	Total	en %	Total	en %
moins d'une année	896	1.04	856	0.94	1 752	0.99
1 à 14 ans	13 470	15.57	12 707	14.01	26 177	14.77
15 à 19 ans	5 292	6.12	4 979	5.49	10 271	5.80
20 à 39 ans	23 153	26.76	22 876	25.22	46 029	25.97
40 à 64 ans	30 022	34.70	30 346	33.45	60 368	34.06
65 à 79 ans	10 358	11.97	12 400	13.67	22 758	12.84
80 ans et plus	3 324	3.84	6 551	7.22	9 875	5.57
Population totale	**86 515**	**100.00**	**90 715**	**100.00**	**177 230**	**100.00**

Population selon l'âge et le sexe, en 2000 et 2014, canton

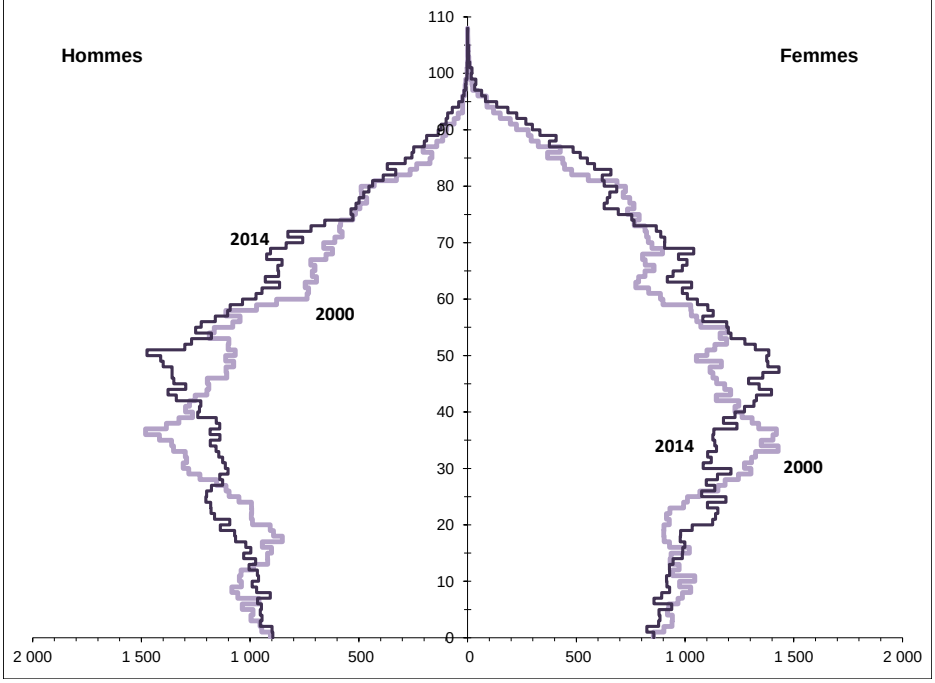

Le rapport de dépendance démographique est un indicateur de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. L'indicateur clé de la dépendance démographique rapporte donc le nombre d'individus de moins de 20 ans et de plus de 65 ans à la population de 20 à 64 ans.

Rapport de dépendance des jeunes: Il s'agit du rapport entre l'effectif de la population de moins de 20 ans et celui de la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Cet indicateur s'exprime en pourcentage, en rapportant le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

Rapport de dépendance des personnes âgées: Il s'agit du rapport entre l'effectif de la population de 65 ans ou plus et celui de la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Cet indicateur s'exprime en pourcentage, en rapportant le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

En 2001, le canton comptait 38.18 personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées entre 20 et 64 ans. Ce rapport a diminué en treize ans pour atteindre 35.90%.

S'agissant de l'évolution du rapport de dépendance des personnes âgées entre 2001 et 2014, il a augmenté de 27.98 à 30.67 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

Dans le district de Boudry, le rapport de dépendance des personnes âgées a augmenté de 6 points en 10 ans.

Evolution des rapports de dépendance démographique, en %, de 2001 à 2014

	Rapport de dépendance des jeunes			Rapport de dépendance des personnes âgées		
District	2001	2014	Variation en point de %	2001	2014	Variation en point de %
Neuchâtel	33.63	32.37	-1.26	26.12	29.24	+ 3.12
Boudry	38.70	37.44	-1.26	25.69	32.21	+ 6.52
Val-de-Travers	45.03	36.00	-9.03	34.56	39.08	+ 4.52
Val-de-Ruz	43.28	42.13	-1.15	20.71	24.31	+ 3.60
Le Locle	41.52	37.55	-3.97	33.33	33.98	+ 0.65
La Chaux-de-Fonds	38.81	36.04	-2.77	31.71	30.25	-1.46
Canton	**38.18**	**35.90**	**-2.28**	**27.98**	**30.67**	**+ 2.69**

Il est intéressant de comparer ces deux rapports de dépendance à l'échelle des districts et des villes du canton. En effet, ils fournissent des informations sur la structure de la population en âge d'activité et les autres habitants.

Au cours de ces dix dernières années, presque tous les districts affichent un vieillissement de leur population. C'est dans le district de Boudry que la variation du rapport de dépendance des personnes âgées est la plus marquée avec une hausse de 6.52 points de pourcent.

S'agissant du rapport de dépendance des jeunes, il a diminué dans tous les districts.

A souligner que c'est dans le district de Val-de-Travers que le rapport de dépendance des jeunes a le plus diminué.

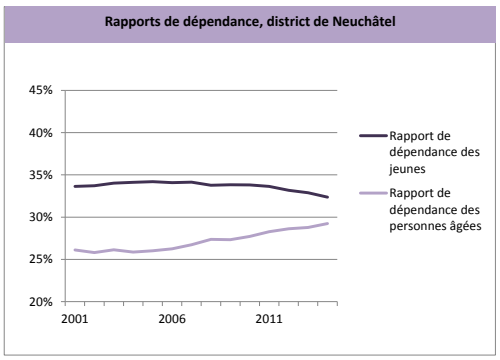

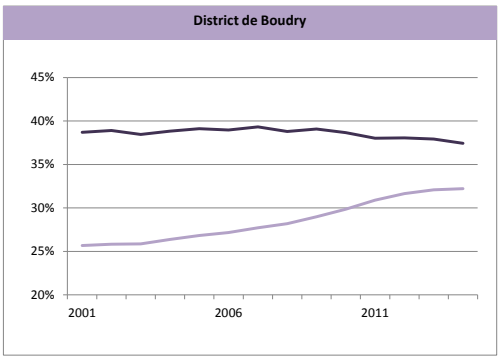

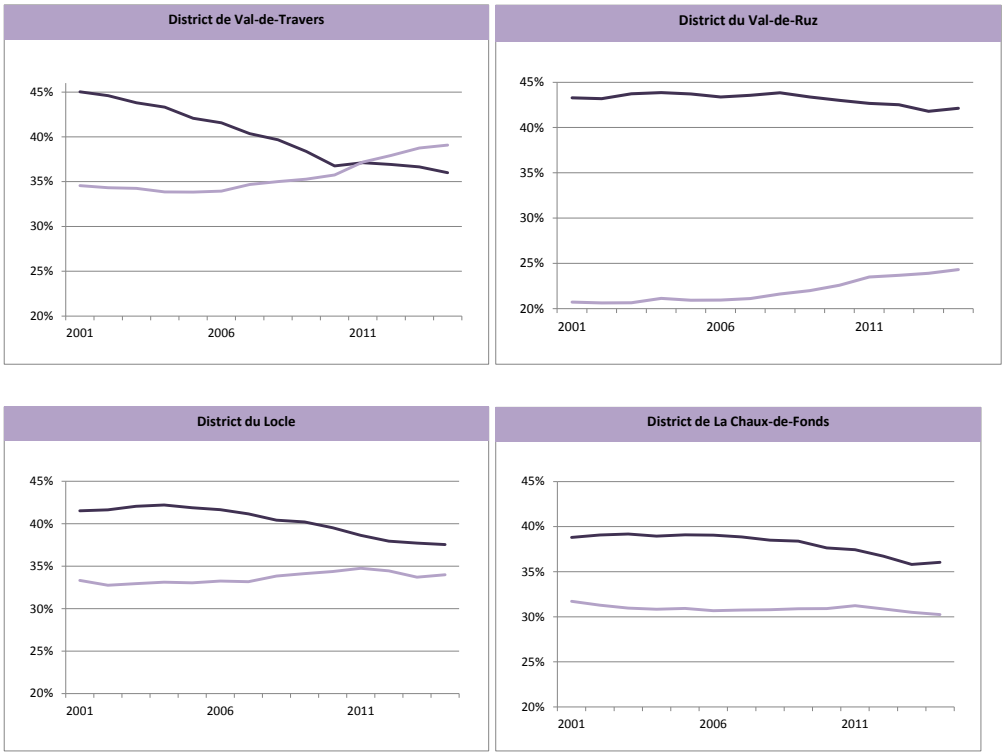

Pour ce qui concerne les villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, nous pouvons souligner que:

- A Neuchâtel, les deux rapports de dépendance sont restés relativement stables.
- Pour les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, le rapport de dépendance des personnes âgées a très légèrement diminué. Quant à celui des jeunes, il a également diminué, ceci plus fortement au Locle.

La répartition des classes d'âge pour les villes se décline de la manière suivante:

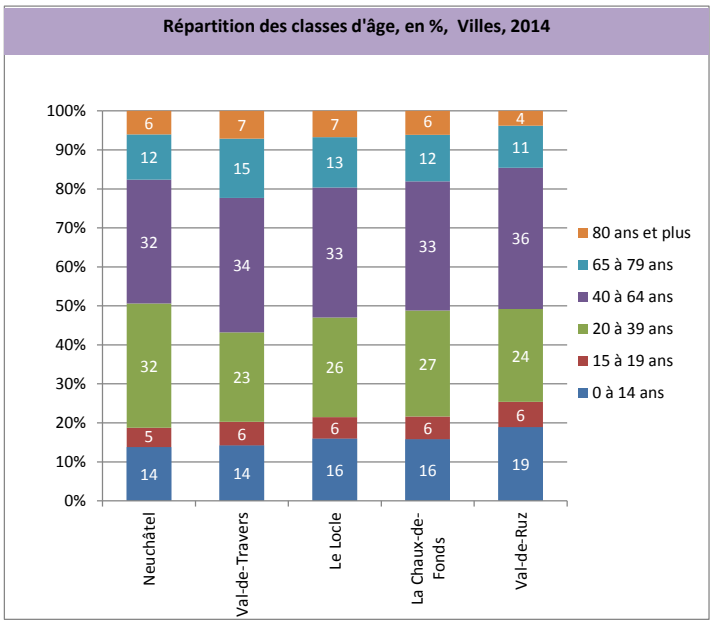

Part des personnes âgées de 0 à 14 ans, en %, par commune, 2014
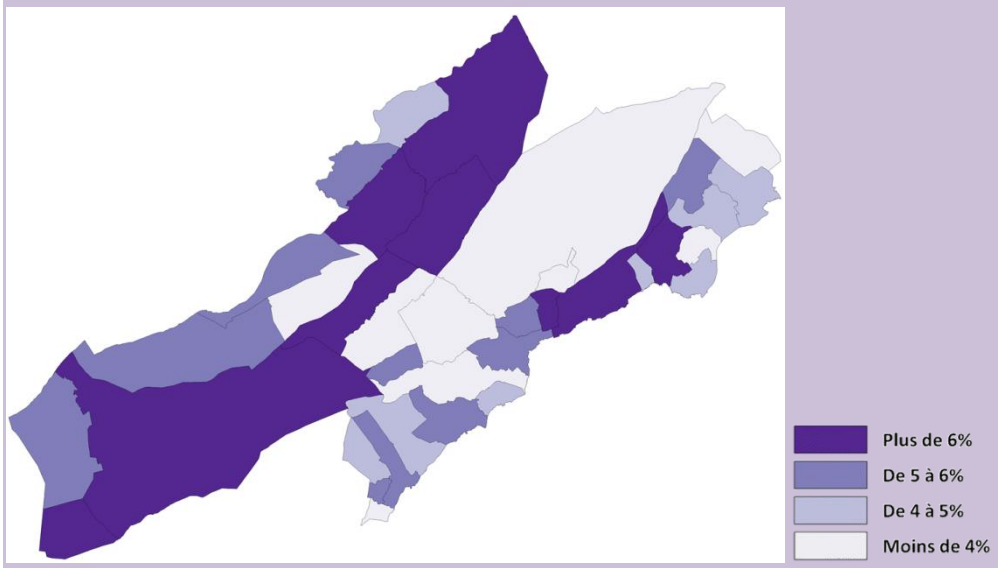
Part des personnes âgées de 80 ans et plus, en %, par commune, 2014